



Conseil Municipal du 08 Avril 2024

Nombre de Conseillers : 13

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 Avril, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SAVENES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal sous la présidence de Madame le Maire.

Date de la convocation : 2 avril 2024

Présents : Mmes BEFRE Michelle, CARUCHET Virginie, COULON Marie-Christine, PEZET Aïcha, SAUZEAU Christelle, TREIL Christine et Mrs GOUT Stéphane, MAMPRIN Thierry, MISSUD Denis, PELLAUSY Bernard.

Absents excusés : Mme SOULIE Aimée et Mrs CHALAGUIER Julien, VAN DE VONDELE Laurent

Madame SOULIE Aimée a donné procuration à Madame TREIL Christine,

Monsieur VAN DE VONDELE Laurent a donné procuration à Madame COULON Marie-Christine

Madame TREIL Christine est nommée secrétaire de séance.

Points à l'ordre du jour faisant l'objet de délibérations

Compte de gestion 2023 du budget communal

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 387 097.23	710 716.26	2 097 813.49
Titres de recettes émis (b)	186 386.65	659 112.63	845 499.28
Réductions de titres (c)		508.65	508.65
Recettes nettes (d=b-c)	186 386.65	658 603.98	844 990.63
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales (e)	1 387 097.23	710 716.26	2 097 813.49
Mandats émis (f)	627 028.20	597 474.17	1 224 502.37
Annulations de mandats (g)		301.00	301.00
Dépenses nettes (h=f-g)	627 028.20	597 173.17	1 224 201.37
RESULTAT DE L'EXERCICES			
(d-h) Excédent		61 430.81	
(h-d) Déficit	440 641.55		379 210.74



VOTE : à l'unanimité hors la présence de Mme le maire

 Compte administratif 2023 du budget communal

VOTE : à l'unanimité hors la présence de Mme le maire

 Affectation des résultats du budget communal

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	185 176.07 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	105 176.07 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	80 000.00 €
Total affecté au c/ 1068 :	105 176.07 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023 A REPRENDRE (LIGNE 001)	257 622.57

VOTE : à l'unanimité



 Budget communal 2024

Equilibre financier avec affectation fonctionnement BP 2024

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	201 300	70 Produits des services	46 740
012 Charges de personnel	286 000	73 Impôts et taxes	338 018
014 Atténuation produits	31 200	013 Atténuation de charges	4 000
65 Charges de gestion courante	87 700	74 Dotations	214 249
66 Charges financières	28 000	75 Autres produits gestion	16 000
68 Dotations aux provisions	1 241	77 Produits exceptionnels	5
023 Virement à la section investissement	51 571	002 Excédent de fonctionnement	80 000
022 Dépenses imprévues	12 000		
TOTAL DEPENSES	699 012	TOTAL RECETTES	699 012

Equilibre financier avec affectation investissement BP 2024

DEPENSES		RECETTES	
16 Remboursement d'emprunts	40 000	001 Solde exécution reporté	0
21 Immobilisations corporelles	1 538 101.50	021 Virement de la section fonctionnement	51 571
		1068 Excédents de fonc.	105 176.07



		10 Dotation fonds divers	30 850
		13 Subventions	904 988
		16 Emprunt	519 000
		024 Cessions	224 139.
TOTAL DEPENSES	1 835 724.07	TOTAL RECETTES	1 835 724.07

VOTE : à l'unanimité

 Compte de gestion 2023 du budget assainissement

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	163 947.74	54 249.95	218 197.69
Titres de recettes émis (b)	15 678.58	32 800.72	48 479.30
Réductions de titres (c)		983.25	983.25
Recettes nettes (d=b-c)	15 678.58	31 817.47	47 496.05
DEPENSES			
Autorisation budgétaires totales (e)	163 947.74	54 249.95	218 197.69
Mandats émis (f)	30 557.87	28 458.48	59 016.35
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h=f-g)	30 557.87	28 458.48	59 016.35
RESULTAT DE L'EXERCICES			
(d-h) Excédent		3 358.99	
(h-d) Déficit	14 879.29		11 520.30

VOTE : à l'unanimité hors la présence de Mme le maire

 Compte administratif 2023 du budget assainissement

VOTE : à l'unanimité hors la présence de Mme le maire



Taux impôts 2024

La commission finance propose une augmentation des impôts foncier de 1.2 %, (identique à l'année précédente).

	Bases d'imposition Prévi 2024	Taux %	Total
<u>Augmentation de 1.2%</u>			
Taxe foncière (bâti)	486 600	46.20	224 809
Taxe foncière (non bâti)	74 400	114.23	84 987
Taxe d'habitation	40 000	16.42	6 568

VOTE : à l'unanimité

Subventions aux associations

La commission finance a proposé des subventions aux associations Savenésiennes, équivalentes à l'année précédente. Concernant les associations hors Savenès, 3 ont été sélectionnées pour une subvention de 100€ chacune : la Croix rouge de Verdun, Amicale des sapeurs-pompiers de Verdun et les restaurants du cœur.

Cette enveloppe de 300€ sera renouvelée l'année prochaine pour 3 associations différentes de celles sélectionnées cette année.

VOTE : à l'unanimité

Charte de fonctionnement « les jardins du Tembourel »

Les jardins du Tembourel sont des ateliers et chantiers d'insertion qui fournissent et aident les communes de la CCGSTG au fleurissement de leur paysage. Cette prestation, gratuite jusqu'à ce jour sera dorénavant payante à tarif très préférentiel.

La charte de fonctionnement a été lue par Mme le maire

Référent élu : Bernard PELLAUSY



Référent salarié : Laurence LAGRANGE

VOTE : à l'unanimité

 Participation école Olympiades

Les élèves de l'école vont se rendre à Aucamville 82 pour une journée de participation aux Olympiades. Ce déplacement sera effectué en bus, la mairie propose de prendre à sa charge la moitié des frais de déplacement.

VOTE : à l'unanimité

 Réalisation diagnostic installations éclairage public -SDE82

La commune est adhérente au SDE82 pour l'installation et la maintenance de l'éclairage public. Le SDE82 propose une compétence optionnelle pour effectuer un diagnostic concernant l'éclairage sur notre commune (points lumineux, armoires etc.).

VOTE : à l'unanimité

 Convention centre instructeur mutualisé

Il s'agit de la gestion des enseignes publicitaires qui sera désormais géré par la CCGSTG

VOTE : à l'unanimité

Informations diverses

 Arrêt de bus « chemin des Barlans »

Contact a été pris pour modifier son emplacement

 Comité des fêtes

Le CFS reçu en mairie le 29 mars a informé qu'ils ne seraient pas en mesure d'organiser la fête du village au mois d'août par manque de bénévoles.

La municipalité va organiser un repas festif à cette date afin de maintenir cette tradition de fête du village.

Le repas sera commandé au restaurant du village « les filles d'à côté »

(entrée/plat/dessert/vin/café pour 16€ par personne, menu enfant à 10€)

Le DJ est réservé.



 Ecole :

- Virginie Hermans se renseigne sur la possibilité d'installer des voiles d'ombrages sur la cour, privée d'arbres.
- Prévoir une barrière en bas de l'escalier de secours

 Restaurant :

Prévoir une délimitation entre le terrain de boules et la terrasse du restaurant (Bernard Pellausy)

 Association « la 3^{ème} jeunesse »

Les « Baladins de Savenès » sont sortis de l'association de la 3^{ème} jeunesse, ils sont dorénavant association à part entière sur la commune d'Aucamville.

Fin de séance

Le Maire,

TREIL Christine,

COULON Marie-Christine

Secrétaire de séance